

La sobriété numérique est-elle à portée de clics ?

Consommation énergétique, déchets, émissions carbone... Les impacts environnementaux du numérique peinent encore à être contenus. Alors à l'ère du tout digital, comment emprunter les voies d'un numérique responsable ?

Temps de lecture : minute

26 septembre 2022

Les études se succèdent. Et le constat demeure : le numérique – aussi impalpable soit-il – pollue. Gourmande en énergie (+ 9 % par an), l'industrie numérique contribue à l'épuisement en ressources naturelles non-renouvelables (minerais, métaux rares, etc.). Il représenterait 3 à 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Un chiffre qui pourrait bien être multiplié par deux d'ici 2025 au vu des usages actuels du numérique (données, internet des objets, etc.).

Sauvegarder " l'essentiel "

L'heure de l'ascèse numérique serait-elle venue ? Sans sobriété numérique, point de salut ! Le concept formalisé, dès 2018 par Frédéric Bordages, fondateur du collectif GreenIT, se fonde sur " *une démarche qui consiste à concevoir des services numériques plus sobres et à modérer ses usages numériques quotidiens.* "

Trier ses mails, éviter le cloud, tout débrancher avant qu'il ne soit trop tard... Les voies du numérique durable sont multiples mais ne peuvent se limiter à une liste à la Prévert de bonnes pratiques... " *D'abord, parce qu'il est difficile d'estimer de manière précise l'impact environnemental global de nos gestes numériques quotidiens*, tranche Anne-Laure Ligozat, chercheuse et référente développement durable au sein du Laboratoire interdisciplinaire des Sciences du numérique (LISN). *Quelles émissions carbone comptabiliser pour des données numériques qui transitent via des data centers situés sur un autre continent ou pour un équipement fabriqué en Asie et utilisé en France ? De fait, les chiffres ne font pas toujours consensus.* "

La numérisation et la dématérialisation sont souvent présentées comme des leviers de la transition écologique et énergétique. Une idée à relativiser du fait de nombreux effets rebonds du numérique. Exemple : La 5G consommera moins d'énergie mais risquera de faire exploser les usages du numérique.

" *Le numérique est à la fois un outil et un défi pour la transition carbone* ", insistent les membres du think tank [The Shift Project](#) dans le rapport sur le déploiement de la sobriété numérique.

Diagnostiquer ses impacts

Pour autant, cette sobriété se fraye un chemin dans les organisations (entreprises, collectivités territoriales, universités, etc.) et dans la législation depuis 2021 avec la loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France (REEN). C'est pourquoi depuis trois ans se tient un challenge sobriété numérique réunissant des entreprises qui veulent améliorer leurs pratiques.

De nombreux outils ont vu le jour pour accompagner la démarche. " *Le premier jalon à poser est de tenter d'évaluer au mieux sa pollution numérique pour agir en conséquence* ", estime Anne-Laure Ligozat, également membre d'EcoInfo, un groupe de service du CNRS pour une informatique éco-responsable qui a conçu EcoDiag, un outil de calcul carbone des équipements. D'autres entités comme l'Institut du numérique responsable ou encore le consortium NégaOctet ont développé des outils d'analyse intégrant divers indicateurs (terminaux numériques, envoi d'emails, stockage dans le cloud, etc.).

L'écosystème startup, à l'image de Greenly ou encore Fruggr, investit également ce champ et propose des applications de mesure de l'empreinte des activités numériques mais aussi des solutions d'aide à la décision. Il est même possible de se former au numérique durable (usage, design, développement et infrastructure, etc.) via des plateformes comme The Green Compagnon.

L'équipement en ligne de mire

Il y a une et mille façons d'agir. Mais le premier levier reste indéniablement celui de l'équipement. Plus de trois-quarts des impacts environnementaux du numérique sont liés à leur fabrication, suivi des centres de données et des réseaux, selon une étude publiée en 2022 par l'Agence de la transition écologique et l'Arcep, le régulateur des télécoms.

L'enjeu : limiter les équipements et les faire durer, négocier des garanties plus longues, miser sur le levier grandissant du reconditionnement et du réemploi... Des revendeurs de matériels informatiques, comme Rziliant.club, membre du Mouvement Impact France, défend " *un accompagnement des entreprises dans l'allongement de la durée de vie de leur parc IT et dans la lutte contre l'obsolescence programmée* ". Des constructeurs, à l'image de Fairphone proposent des smartphones facilement réparables.

Garder un smartphone ou un ordinateur pendant quatre ans au lieu de deux améliorerait de 50% son bilan environnemental (Source : Ademe). À noter également que plusieurs écolabels ont fleuri sur le marché de l'équipement informatique dont le suédois TCO et l'américain Epeat qui peuvent proposer, entre autres, un matériau peu énergivore, et des indices de réparabilité et de recyclabilité.

Rendre le numérique moins automatique

Pour tendre à un numérique durable, il faut... moins de numérique au quotidien. Mais au-delà de l'équipement, il est possible d'agir sur le logiciel et les sites en misant notamment sur l'éco-conception et le choix de logiciel libre (moins lourds, moins énergivores et utilisables même par du vieux matériel).

Autre piste d'action : la donnée. Pour des documents personnels, non partagés, mieux vaut privilégier un stockage local au Cloud. Cela évite des allers-retours entre serveurs extrêmement énergivores. Il est également possible de se tourner vers des solutions d'hébergement web alimentées par des énergies renouvelables et bas-carbone.

L'idéal, c'est de limiter le stockage et l'envoi de données qui n'aurait rien d'essentiel : des signatures de mail pharamineuses, des mailings publicitaires obsolètes, des mails au " CC " sans fin quand l'information ne concerne que deux personnes... Autant de gestes qui questionnent la pertinence des usages et peuvent constituer, au quotidien, un tout premier pas vers un numérique durable.

Article écrit par Maddyness, en partenariat avec BNP Paribas